

Arcachon, le 01 juillet 2024



Objet : Allocation de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)/stage.

Chers partenaires,

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par
Jean-François LUCAS
DDFPT

Tél 05.57.52.72.40

Fax 05.57.52.72.48

Courriel
jean-francois.lucas@ac-bordeaux.fr

Vous accueillez, ou allez accueillir prochainement au sein de votre structure l'un(e) de nos élèves et nous vous en remercions.

Il/Elle va bénéficier de l'**allocation financée par l'Etat** en faveur des lycéens professionnels au titre de leur engagement dans les périodes de formation en milieu professionnel (**PFMP**).

<http://www.lycee-condorcet-arcachon.fr>

La mise en place de cette allocation valorise la voie professionnelle, elle manifeste l'importance accordée aux temps en entreprise comme temps de formation, ainsi que l'investissement du jeune, de l'établissement et de l'entreprise qui se sont engagés dans cette démarche.

Lycée des Métiers Condorcet
1, avenue Roland Dorgelès
BP 134
33120 ARCACHON Cedex

Son versement sera soumis à l'assiduité (présence réelle en entreprise/organisme d'accueil).

Vous trouverez au dos de ce courrier, l'attestation de PFMP/stage à compléter et à remettre à l'élève accueilli au sein de votre structure.

Ce document servira à attester de sa présence effective durant la période. Il est **obligatoire** afin de pouvoir prétendre à l'allocation.

Mme Benquet, responsable du bureau des entreprises de notre lycée, se tient à votre disposition pour toute question relative à ce dossier : 05 57 52 72 40 ou bde-lp-condorcet-arcachon@ac-bordeaux.fr

Cordialement,

Jean-François LUCAS

Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques.